

TRANSFORMER SON ASSOCIATION EN SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)



ORGANISATEUR(S) : E2S PAYS DE VANNES

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



3h



En ligne

Participation libre et consciente - Adhésion au pôle ESS conseillée

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

De plus en plus de dirigeant.e.s associatifs choisissent de transformer leur association en entreprise coopérative (SCOP ou SCIC). Plus forte sur le plan économique, plus avancée sur le plan social, la société coopérative peut répondre aux besoins d'évolution et d'accéder à une nouvelle étape du développement de l'activité.

A partir de retours d'expériences, et après avoir expliqué ce qu'est une SCIC et une SCOP, cette formation présentera les facteurs déclencheurs, les étapes de la transformation et les points de vigilance.

Objectifs :

- mieux connaître les statuts coopératifs (SCIC et SCOP)
- connaître les facteurs déclencheurs pour une transformation d'association en société coopérative
- appréhender les étapes clés de la transformation et les modalités de l'accompagnement
- connaître des exemples de transformation réussis et des points de vigilance.

Formation co-animée par le pôle ESS du Pays de Vannes et l'URSCOP.

En visioconférence. *Le lien sera communiqué quelques jours avant la formation aux personnes inscrites.*

Ouverte à tout.e dirigeant.e.s associatif.

DATE(S) DE LA FORMATION

02 mai 2023

12H00-15H00

TRANSFORMER SON ASSOCIATION EN SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)



POUR S'INSCRIRE

- 0663538794
- accompagnement.e2s@gmail.com
- <https://framaforms.org/inscription-progr...>

STRUCTURE FORMATRICE

- E2S Pays de Vannes
- Voir la présentation de cette structure